COMMUNE D'ECHILLAIS (17)

Plan Local d'Urbanisme

Révision du PLU prescrite le 10 décembre 2014 Arrêtée le 11 juillet 2018



LES DECHETS



DOSSIER APPROUVÉ LE:

Vu pour être annexé à la délibération, Monsieur le Maire







La gestion des déchets

1.1. Compétences

Le service de traitement des déchets est assuré par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan.

La collecte des ordures ménagères

Concernant les ordures ménagères, elles sont collectées une fois par semaine. Concernant la collecte du plastique et des papiers/cartons, elle est réalisée une fois toutes les deux semaines en porte à porte.

1.2. Le tri des déchets

a) Les déchèteries

Une déchèterie est située sur la commune d'Echillais, dans le secteur des Brandes du Château.

b) Les collectes sélectives

La collecte du plastique et des papiers/cartons, elle est réalisée une fois toutes les deux semaines en porte à porte. La collecte du verre s'effectue en point d'apport volontaire (9 sur la commune d'Echillais).